



Affichage interne

La Commission scolaire Eastern Shores est à la recherche de candidates et de candidats pour les postes suivants:

ENSEIGNANTE-ENSEIGNANT MENTOR – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

LIEU DE TRAVAIL	À déterminer (en fonction de la candidature retenue)
STATUT	Poste à temps partiel
CHARGE DE TRAVAIL	50 %
CATÉGORIE/SPÉCIALITÉ	Mentorat
ÉCHELLE SALARIALE avec qualifications légales	52 799\$ à 102 857\$ (selon la convention collective en vigueur)
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE	Directrice des services éducatifs
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	Août 2025
DATE DE FIN DU MANDAT	Juin 2026
DATE DE DÉBUT D’AFFICHAGE	9 mai 2025
DATE DE FIN D’AFFICHAGE	23 mai 2025 à 16h

Le rôle d'une enseignante mentor ou d'un enseignant mentor est d'accompagner et de soutenir ses collègues dans le cadre de leur développement professionnel et de leur métier d'enseignant(e), en particulier dans la planification et la mise en œuvre d'activités d'apprentissage pour les élèves. En tant que mentor, l'enseignant(e) partage ses connaissances, son expérience et ses compétences par le biais du mentorat. Cela contribue à l'intégration professionnelle des enseignant(e)s, en particulier les enseignant(e)s qui en début de carrière.

L'enseignant mentor:

- Agit comme un guide, un modèle et un facilitateur avec le nouveau personnel enseignant breveté et non-breveté;
- Remplit d'autres fonctions compatibles avec la clause 8-2.01, en fonction de son expertise et de ses compétences professionnelles;
- Remplit ses fonctions dans un ou plusieurs établissements selon les besoins déterminés par la commission scolaire.

SÉLECTION ET NOMINATION

Chaque année, après consultation avec syndicat des enseignants, la Commission scolaire sélectionne et nomme, parmi les enseignants qui ont manifesté leur intérêt et qui répondent aux exigences requises, les enseignants mentors qui assumeront ce rôle. La décision est également influencée par le contexte, les besoins et les ressources disponibles. Les mentors bénéficient d'une libération de tâches éducatives de 50 % pour ces fonctions. Ils demeurent dans le domaine d'enseignement auquel ils appartiennent au moment de leur nomination.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Détenir un brevet d'enseignement et un statut régulier;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente en enseignement au préscolaire- primaire ou secondaire;
- Bilinguisme sera considéré un atout;
- Répondre au profil recherché ci-dessous.





PROFIL RECHERCHÉ

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL AU SEIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE

- Rester informé de la recherche en éducation et en insertion;
- Accorder de l'importance à la formation continue;
- Suivre des formations sur le mentorat et être compétent pour encourager et soutenir les autres;
- Avoir une connaissance approfondie des stratégies d'enseignement et des compétences pédagogiques reconnues;
- Offrir un soutien aux nouveaux enseignants en favorisant leur socialisation professionnelle et en encourageant les relations interpersonnelles au sein de l'organisation.

COLLABORER ET MAÎTRISER DES COMPÉTENCES EN COMMUNICATION

- Faire preuve de bienveillance, d'écoute et d'ouverture;
- Identifier les besoins des enseignants accompagnés;
- Avoir des compétences en communication.

FAIRE PREUVE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DANS SON RÔLE DE MENTOR

- Agir avec confidentialité;
- Se conformer au programme local d'insertion professionnelle;
- Maintenir une attitude positive envers les enseignants accompagnés;
- Adopter une attitude favorisant la résolution de problèmes;
- Fournir des commentaires constructifs et valorisants et s'assurer d'une compréhension mutuelle.

CONNAÎTRE LA CULTURE ORGANISATIONNELLE, LE MILIEU SCOLAIRE ET LES RESSOURCES DISPONIBLES

- Porter les valeurs et orientations de l'école et de la Commission scolaire;
- Connaître et utiliser les ressources internes et externes;
- Agir dans le respect et en cohérence avec le PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) et le projet éducatif du milieu.

La personne devra détenir un permis de conduire valide, avoir accès à un véhicule et devra l'utiliser pour se déplacer sur le territoire de la Commission scolaire.

Les candidats intéressés par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et leur lettre de motivation à : job.opportunity@essb.qc.ca , et ce, au plus tard le 23 mai 2025 à 16 heures.

La Commission scolaire Eastern Shores communiquera uniquement avec les candidats qui participeront à un processus de sélection. La date d'entrée en fonction est à déterminer. Il est possible que la libération débute seulement pendant l'année scolaire ou, dans l'éventualité où il y a une pénurie de main d'œuvre, que la libération soit annulée.